



REUNIONS D'INFORMATION SYNDICALE

Boulogne, Sèvres, Saint-Cloud, Suresnes :

le **mercredi 8 décembre** de 9h à 12h,
à l'école élémentaire Thiers de Boulogne – Accès par le n°87 rue Thiers

en Visio - Zoom

le **mercredi 8 décembre 2021** de 13 à 15h

S'informer, défendre nos droits et les revendications !

- **Direction d'école : projet de loi Rilhac**
- **Loi Blanquer : évaluations d'école**
- **Territorialisation de l'Ecole : expérimentations à Marseille, rythmes scolaires**
- **Retraite**
- **AESH**
- **Carte Scolaire,**
- **Evaluations CP et CE, Formation constellations**
- **Droit syndical, Relations avec l'IEN**
- **Inclusion systématique, droit à la protection fonctionnelle ;**
- **et toutes les questions que vous souhaitez aborder ...**

Aucune limite du nombre de participants ne peut être imposée par l'IEN de circonscription s'il n'y a pas classe.

3 heures annuelles de RIS peuvent être prises sur le temps scolaire

Ces réunions sont ouvertes à tout enseignant ou AESH du 1^{er} degré exerçant dans les Hauts-de-Seine : syndiqués ou non !

Ces heures de RIS sont déductibles des 108 heures annualisées (hors 36h d'APC devant élèves).

ÉCOLE
.....

A....., le

à Mme l'Inspectrice de la circonscription
M. l'Inspecteur de la circonscription

Objet : réunion d'information syndicale

Madame l'Inspectrice, M. l'Inspecteur,

Les enseignants soussignés ont l'honneur de vous informer qu'ils assisteront à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUDI FO 92 le 2020 de h àh à, et ce en application de l'article 5 du nouveau décret 2012-224 du 16 février 2012, modifiant le décret 82-447 du 28 mai 1982.

Veuillez agréer, Madame l'Inspectrice, Monsieur l'Inspecteur, nos respectueuses salutations.

Nom	Prénom	École	Signature	à la place de la réunion du *

* indiquer le jour de l'animation, conférence ou conseil (maîtres ou cycle) remplacé par la réunion d'information syndicale